



HAL
open science

Sous l'invocation de Saint Jérôme ou les sarments de la traductologie contemporaine

Freddie Plassard

► **To cite this version:**

Freddie Plassard. Sous l'invocation de Saint Jérôme ou les sarments de la traductologie contemporaine. Stéphane Chaudier et Françoise Lioure. Les langages de Larbaud, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2006, Littératures, 2-84516-301-0. halshs-01395993

HAL Id: halshs-01395993

<https://shs.hal.science/halshs-01395993>

Submitted on 22 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous l'invocation de Saint Jérôme ou les sarments de la traductologie contemporaine

La présente contribution s'inscrit dans le sillage d'articles abordant la dimension traductologique¹ avant la lettre de *Sous l'invocation de saint Jérôme*. Ces articles, publiés pour la plupart depuis une vingtaine d'années, abordent tantôt la dimension théorique de l'ouvrage, tantôt l'ensemble des choix - aujourd'hui subsumés par l'expression de « position traductive » [Berman, 1995 : 74]* - opérés par Valéry Larbaud dans ses propres traductions, tantôt encore l'articulation des deux types d'éléments. Tout en entendant répondre à certains de ces articles, nous tenterons de mettre en évidence les grands axes thématiques qui parcourent l'ouvrage. Rares sont en effet parmi ces articles ceux qui donnent de l'ouvrage une vision globale, et lorsque tel est néanmoins le cas, les thématiques dégagées ne sont pas nécessairement mises en relation avec l'appareil conceptuel de la traductologie contemporaine, ou le sont dans une perspective qui, quoique pertinente - la parenté établie avec les Descriptive Translation Studies par exemple - semble en restreindre la portée à un pan de la traductologie d'une part et un champ de la pratique de la traduction, la traduction littéraire, de l'autre, même si telle était la visée de V. Larbaud.

Avec *Sous l'invocation de Saint Jérôme*, V. Larbaud trace les linéaments de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler une éthique de la traduction, englobant une description de la pratique, elle-même régie par des normes et des jugements de valeur, explicites ou implicites, et contribuant par leur convergence à la conceptualisation d'un processus à la fois cognitif, social et professionnel. V. Larbaud commence par rendre hommage à Saint Jérôme, patron des traducteurs qui, à l'initiative de la Fédération internationale des Traducteurs (FIT) placée sous l'égide de l'UNESCO, en assurent chaque année la commémoration par l'organisation d'une Journée mondiale de la traduction célébrée dans tous les pays membres de la FIT, témoignage d'une « réception en acte » de l'ouvrage de V. Larbaud. Il tient aussi à tracer le « périmètre » de son propos en même temps que le champ d'action du traducteur et prend soin d'en exclure certains aspects, position du reste adoptée dès la publication, en 1913, d'un texte intitulé *De la traduction*, repris par les Cahiers de l'Herne [1992 : 234] :

« Je connais vos sages et courtes traductions : j'en ai fait au collège. Je ne recommencerais pas (...) Je ne fais pas de la traduction commerciale, et je ne fais plus la traduction d'examen. Ma traduction ne veut être qu'interprétation personnelle. C'est ma traduction, non celle d'un autre, que je vous offre. »

Cette affirmation de la traduction comme acte subjectif d'interprétation personnelle échappant aux critères d'évaluation définis tant par l'institution, scolaire, voire universitaire, que par ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler le « marché », éditorial s'entend, est devenue un véritable leitmotiv que n'ont pas manqué de s'approprier les traducteurs, y compris ceux dont la pratique s'inscrit certes dans le registre commercial, mais qui revendiquent toujours haut et fort la reconnaissance du caractère professionnel de leur activité.

* Les références entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article : nom d'auteur, année de publication et numéro de la ou des pages considérée(s).

¹ Le terme de traductologie n'est apparu dans l'espace francophone que dans les années 1970. La terminologie de la traduction de Jean Delisle, Hannelore Lee-Jahnke et Monique Cormier, 1999, n'en précise ni l'origine ni la "paternité" et compte tenu de la multiplicité des influences qui traversent ce champ, il est fort difficile de savoir si l'expression a été initialement forgée par les linguistes germanophones (Kade), anglophones (B. Harris) ou francophones.

Rapport du traducteur à l'auteur et à l'oeuvre

Traducteur littéraire et écrivain, V. Larbaud aura eu le privilège de traduire des œuvres de son choix, fût-ce à compte d'auteur pour la première publication, à l'âge de dix-sept ans, témoignage d'un engagement précoce pour cette activité. Il n'est sans doute pas étonnant qu'il fasse du plaisir pris à la lecture d'un texte le ressort même de la traduction, allant jusqu'à poser dans *Joies et profits du traducteur*, qu'une traduction dont l'auteur commence par dire, dans sa préface, qu'il l'a faite parce que l'original lui a plu, a quelques chances d'être bonne [1986 : 76], autrement dit à faire de cet « élan traductif » un critère de qualité *a priori* de la traduction. Il n'en met pas moins en garde contre les risques de mésalliance que peut induire cet élan, et prône *a contrario* et exceptionnellement, un « sentiment un peu exalté de notre mérite » [ibid : 95], en vertu de l'adage « dis-moi qui tu traduis et je te dirai qui tu es », critère de sélection que souhaiteraient pouvoir pratiquer de nombreux traducteurs et qui n'en continue pas moins de tracer une ligne de démarcation ou de hiérarchisation toujours perceptible entre les différents pans de la pratique, dût-elle se déplacer du « capital symbolique » des auteurs à celui des domaines de compétence, la finance l'emportant par exemple de très loin sur la mécanique.

Ces affinités électives à l'endroit du texte à traduire sont le prélude à une volonté d'appropriation, face tangible d'un « primitif instinct » en vertu duquel

« ... traduire un ouvrage qui nous a plu, c'est pénétrer en lui plus profondément que nous ne pouvons le faire par la simple lecture, c'est le posséder plus complètement, c'est en quelque sorte nous l'approprier. Or c'est à cela que nous tendons toujours plagiaires que nous sommes tous, à l'origine » [ibid. : 74].

Apprécier un ouvrage, un texte, et vouloir se l'approprier, le reproduire, l'imiter pour le faire sien, fût-ce pour fanfaronner devant les proches [ibid. : 75], suppose une lecture de rumination, d'assimilation du texte à traduire, elle-même nourrie de lectures antérieures et propice à la perception d'un « ressenti » à la lecture tout comme des « frémissements, irisations, antennes et pseudopodes » des mots, autrement dit de leurs connotations mais aussi des champs sémantiques tissés par eux ou dans lesquels ils se déploient. La volonté d'appropriation va de pair avec un respect quasi religieux du texte original, dans la mesure où :

« Qui dit traducteur, dit serviteur de la vérité. Le texte à traduire peut nous paraître spécieux, entaché d'erreurs de jugement et d'idées fausses, mais en tant que texte à traduire, d'édifice verbal ayant un sens précis, il est vérité et le déformer ou le mutiler, c'est offenser la vérité ». [ibid. : 112]

Nul doute que cette position de principe n'ait contribué à la sacralisation du texte source, position qui semble aller de soi face à des textes d'auteur, notamment de littérature, mais que la diversification de la pratique de la traduction a amené à remettre en question au profit d'un propos plus nuancé, en vertu duquel il est aujourd'hui de bon ton et tout à l'honneur du traducteur de textes pragmatiques, de signaler les erreurs aux donneurs d'ouvrage ou auteurs, et où la qualité des textes donnés à traduire n'est plus considérée comme acquise *a priori*², même s'il y a lieu de distinguer entre repérage de coquilles ou autres erreurs de même type, et prise de position critique et explicite sur le fond.

² Toute une tradition atteste chez les traducteurs francophones, d'un souci assez généralisé d'améliorer le texte qui leur est confié. Si c'est parfois nécessité, au point que la traduction peut apparaître comme une aide à la compréhension de l'original, et que les dimensions textuelles auxquelles peuvent s'appliquer ces améliorations sont fort variables dans leur portée, certains auteurs, tels M. Kundera, y ressentent une incursion des traducteurs sur leur territoire scriptural.

Si lire et traduire sont parfois assimilés, que la traduction est considérée comme une lecture à la fois personnelle et menée à un point de perfection et un aboutissement, celui d'une nouvelle formulation, Larbaud n'en montre pas moins dans *L'amour et la traduction*, toute la distance qui sépare le bonheur paisible de la lecture du travail de traduction proprement dit. Il décrit ce faisant la relation au texte à traduire sur le mode d'un rapport amoureux, duel ou véritable corps à corps témoignant d'une tentative de domination :

« Même dans nos rapports quotidiens avec l'oeuvre que nous traduisons, nous reconnaissons les conditions du couple humain : ou bien elle nous réduira en sa puissance, nous asservira, portera la culotte, et tout en nous abandonnant son corps nous refusera son âme, son sens le plus intime, nous transformant de traducteurs en balbutiants et ânonnants écoliers ; ou bien, conquise par notre attention à la fois délicate et virile, nous l'aurons toute à nous, précieuse charge d'âme, avec joie supportée, toujours festivement accueillie, la reine heureuse de nos heures de force et de santé plénières! » [ibid. : 94]

Intertextualité et écriture traduisante

Par-delà le registre métaphorique, V. Larbaud n'en ébauche pas moins une théorie de l'écriture en traduction, fondée sur l'intertextualité, et relevant ici aussi d'une appréciation du texte portant à vouloir l'imiter. Aussi le plagiat apparaît-il comme un ressort de l'écriture, une modalité concrète de mise à profit de l'intertextualité, qui se décline elle-même sur plusieurs registres textuels. Selon A. Goetz [1998 : 83], pour qui V. Larbaud a mené une réflexion continue sur l'intertextualité, la traduction est, comme l'écriture, un acte d'amour, et la citation la menue-monnaie de cet amour, le matériau d'une intertextualité d'abord énonciative, reprise de propos à l'identique, intégrés au fil des phrases, fragments textuels et textes. Les citations sont tout à la fois outil de compréhension, d'interprétation et d'évaluation des textes, autant de clés qui y sont disséminées, permettant de lire et apprécier les textes les uns par rapport aux autres, mais outil d'écriture aussi, dans la mesure où l'auteur – et le traducteur – se les réapproprie et les intègre à son propre texte, élargissant d'autant l'horizon de son propre lecteur tout en lui ménageant une certaine familiarité [Larbaud, 1986 : 217]. Aussi Valéry Larbaud invite-t-il le lecteur, dans *Des citations*, à entrer dans le jeu de pistes de la recherche de leur origine, tout comme il use de cette forme d'emprunt pour ponctuer ses textes de citations latines ou autres. Cette reprise énonciative débouche assez naturellement sur une réflexion sur l'usure du langage, des métaphores qui perdent à la longue leur éclat initial et se figent ou se banalisent, entrant au rang des stéréotypes. L'intertextualité se manifeste également au niveau thématique : dans *Trois belles mendiants*, Larbaud étudie la reprise du thème de la jeune parque à travers les siècles, les langues, les auteurs, tandis qu'il s'interroge, tout comme dans *Ennius ut noster* et *Le fait du Prince*, sur l'origine de la source ou plutôt sur la difficulté d'attribution d'un thème ou d'un mode énonciatif à tel ou tel auteur précis. Enfin, il déploie la facette générique de l'intertextualité dans *Par omission*, le genre en question étant celui du monologue, d'abord théâtral chez Madame de Lafayette, devenu progressivement monologue intérieur sous la plume de Stendhal, de Paul Bourget et de Larbaud lui-même. Outre la difficulté tout à fait objective à retracer les filiations entre auteurs, thèmes, genres, dans un déploiement tant géographique que linguistique et historique, obsession de la filiation à laquelle Larbaud propose diverses parades méthodologiques, il ne saurait pour autant être question de réduire un écrivain à ses emprunts de toute nature, et s'il est vrai que le plagiat est peut-être le ressort premier de l'écriture, l'activité de l'écrivain ne saurait s'y réduire. Directement ou indirectement, V. Larbaud a contribué à faire de l'intertextualité le pivot de l'écriture dite aujourd'hui « traduisante », moyennant réappropriation, remaniement textuel, voire son régime ontologique. Sans reprendre ici la

typologie des formes de l'intertextualité déclinées par G. Genette, nul doute que la traduction n'en soit une forme privilégiée, quoique non nommée par cet auteur, que ce soit comme relation entre un original-hypertexte et sa traduction-hypotexte, ou comme relation de l'original aux autres textes de même langue, ou encore celle de la traduction avec les différents « modèles » textuels dont elle s'inspire ou qu'au contraire elle contribue à créer dans la langue-culture d'arrivée et qui participent à leur tour à son appréciation.

Evaluation des traductions

Praticien exposé au jugement critique des lecteurs ou éditeurs puis relecteur, réviseur de traductions, V. Larbaud connaît d'expérience le rôle imparti à chaque acteur textuel dans la chaîne éditoriale, tout comme les difficultés, obstacles et sources possibles de grippage qui peuvent s'y présenter. Peseur de mots, le traducteur pratique spontanément une lecture non seulement critique au sens d'une réceptivité exacerbée au texte de départ, mais aussi auto-critique, lorsque, appliquée à son propre texte, la traduction, elle évalue le travail de façonnement démi-urgique, plastique, sculptural, au terme duquel prend corps un nouveau texte, véritable organisme vivant décrit dans *Les balances du traducteur*, moyennant un jeu savant du burin qu'est la pointe de crayon, à tailler en délicatesse pour la rendre assez fine sans pour autant la casser. Relecteur de la traduction d'*Ulysse*, V. Larbaud en est amené à préconiser un protocole de relecture [ibid. : 113], permettant de concilier la consignation de la nature des erreurs ou maladroites constatées dans la traduction et la nécessité de ménager « la gent irritable » que sont les traducteurs, en raison sans doute de la part de créativité investie dans la tâche :

« un protocole, peut-être, serait nécessaire, un cérémonial comme on peut imaginer qu'il y en eut un entre les mandarins-traducteurs de l'ancienne Chine : saluts, compliments, sourires, et : « Ta lumière, ô très exact, n'a pas daigné resplendir sur les ténèbres de cette phrase. » Mais cela reviendrait au même, et dès qu'il entendrait les premiers mots de la formule et verrait les premiers sourires du cérémonial du contre-sens, le traducteur saurait de quoi il s'agit et son irascible se troublerait en conséquence. »

Ce protocole - délicatesse orientale exceptée - est aujourd'hui réalité, notamment sous la forme du SICAL (système canadien d'appréciation de la qualité linguistique) dans ses diverses versions, ou d'autres grilles d'évaluation des traductions. V. Larbaud s'insurge aussi dans *Lettre aux imprimeurs* contre les interventions intempestives des acteurs éditoriaux réticents à admettre un mot ou usage qui ne leur est pas familier et n'hésitent pas à fausser le texte, quelles que soient les explications fournies par l'auteur/traducteur. Les lecteurs eux-mêmes, du moins les plus superficiels d'entre eux, n'échappent pas à l'acuité de sa plume, ni leurs modalités de lecture ni leurs interprétations erronées, *a fortiori* lorsque de lecteurs ordinaires ils passent au rôle de critique (*Le doigt dans l'œil*) ou de traducteurs « que trop de confiance en eux-mêmes précipitent en des interprétations audacieuses dont la fausseté, mise au jour, fait honte à leur esprit » [ibid. : 109]. Il reste à savoir en vertu de quels critères évaluer une traduction, question posée par V. Larbaud dès 1913 dans *De la traduction* (Larbaud, 1992), et qui, précisée par d'autres articles, repose à la fois sur le respect de l'original, sur celui des « normes » linguistiques, discursives, expressives, esthétiques de la société d'accueil de la traduction à une époque donnée, souci des normes qui vise en réalité celui du lecteur de la traduction et qu'il importe de ménager, en rendant la traduction lisible, en évitant de la surcharger de notes (*L. Q.*) tout comme d'archaïsmes dont l'usage systématique provoque des effets comparables à ceux de la ventriloquerie [ibid. : 143]. Ces critères d'évaluation, brossés ici à traits caricaturaux, n'en définissent pas moins les grandes lignes d'une esthétique ou d'une poétique de la traduction toujours de mise, notamment dans la traduction en langue française, et qui fait porter sur elle des qualificatifs tels que

« cibliste », par souci du « lecteur (de langue) cible », voire d'ethnocentrique [Berman, 1984 : 70-71], par opposition à une tradition de traduction héritée du romantisme allemand et de Schleiermacher en particulier, soucieuse de conserver « l'étrangeté » du texte de départ, moyennant une acclimatation et une adaptation seulement partielles au lecteur de la traduction.

Outre un protocole de « ritualisation » de la relecture/révision des traductions, V. Larbaud procède également à une avancée théorique d'importance, à savoir la reconnaissance explicite de la traduction comme genre textuel. Il est en effet coutume, en vertu d'une conception mimétique de la traduction, de considérer que le genre textuel de la traduction est le même que celui de l'original, la traduction d'un roman restant un roman, celle d'un contrat un contrat. Faire apparaître expressément les différents éléments d'un pacte de lecture d'un type particulier, un titre explicitant le lien à l'original, la hiérarchie des auteurs mais aussi les remerciements d'usage courant dans tout travail de recherche, contribuerait à la reconnaissance de la traduction comme genre textuel à part entière et même à l'assimiler à un travail de recherche ou d'érudition [Larbaud, 1986 : 114], dimension trop souvent méconnue. Aussi V. Larbaud préfigure-t-il un pacte de lecture spécifique des traductions, aux enjeux tels qu'il n'est que partiellement entré dans les mœurs, dans les pans les plus nobles de la pratique, tandis que le *Code des usages* signé en 1993 par les éditeurs et les traducteurs, précisant les modalités de relecture, de correction et d'aval donné à la publication des traductions, n'en continue pas moins de subir nombre d'entorses sous les motifs les plus divers.

Réception de *Sous l'invocation de Saint Jérôme*

Si V. Larbaud a sans conteste été reconnu comme « authentique prince des traducteurs de l'époque contemporaine », et *Sous l'invocation de saint Jérôme* comme « monument dressé à l'art de traduire », « bréviaire pour la génération actuelle de traducteurs » [E. Cary, 1963 : 112-116] la dimension réellement théorique de l'auteur et de l'ouvrage semble avoir été non seulement méconnue mais même contestée, comme en témoigne le titre même de l'article de M. Ballard (1999), « traducteur zélé, théoricien dilettante ». Qualifié de « grand livre nourricier, séminal, qu'il faut lire et relire » par un traducteur lui aussi théoricien, A. Berman [1995 : 247], *Sous l'invocation de saint Jérôme* a suscité nombre de commentaires dépréciateurs, « brillant mais dénué de rigueur » selon G. Steiner [1978 : 225] ou flou, dénué de toute construction globalisante, de toute synthèse ordonnée selon M. Ballard [1999 : 231], arguments auxquels il y aurait lieu d'objecter le projet même de V. Larbaud qui n'entendait nullement rédiger un traité théorique, mais faire œuvre utile auprès des traducteurs, en leur épargnant certains écueils ou efforts inutiles, en mettant sa propre expérience et les « leçons » qu'il en a dégagées à leur portée. C'est donc à l'examen de cette catégorie de commentaires, largement majoritaires, que nous nous consacrerons à présent.

Objections d'ordre linguistique

Témoignant d'une « expérience lettrée, riche, sensible, mais disparate et souvent mal fondée linguistiquement » [Mounin, 1976 : 189-190], l'ouvrage a pour ainsi dire servi de justification aux recherches traductologiques d'orientation linguistique dont G. Mounin a précisément donné le coup d'envoi. Cette critique méconnaît de toute évidence quantité de réflexions d'ordre linguistique formulées par V. Larbaud et largement orchestrées depuis lors, à commencer par l'importance donnée à la connaissance de la langue dans laquelle est rédigé le texte source. V. Larbaud opère par ailleurs – toute influence externe n'étant pas exclue – une

distinction devenue clé de voûte de la théorie interprétative de la traduction, entre langue, discours et parole, distinction qui fait de la traduction l'art périlleux que l'on sait aux motifs suivants :

« Cela n'a l'air de rien, et en effet la pesée serait facile si au lieu des mots d'un Auteur nous pesions ceux du dictionnaire ; mais ce sont les mots d'un Auteur, imprégnés et chargés de son esprit, presque imperceptiblement mais très profondément modifiés, quant à leur signification brute, par ses intentions et les démarches de sa pensée, auxquelles nous n'avons accès que grâce à une compréhension intime de tout le contexte, et par là nous entendons d'abord toute la partie de son oeuvre qui fut écrite avant ce mot, et ensuite toute la partie qui fut écrite après et qui peut nous expliquer rétrospectivement l'intention contenue dans le mot que nous sommes en train de peser. » [Larbaud, 1986 : 83]

Ancrage discursif et contexte, entendu comme ce qui précède, mais aussi suit le passage textuel considéré, qui sont devenus des piliers de toute réflexion traductologique. Distinguer langue et discours, amène dans son sillage quantité de questions linguistiques, notamment celle de la lexicalisation : en vertu de quels critères les mots d'un locuteur deviennent-ils mots de la langue ? Accorder la primauté à l'usage ne dispense pas de le répertorier dans les outils privilégiés de sa consignation, *Les livres consulaires*, qualifiés de « bibles » par un traductologue contemporain. De même, dans *Aller en Canada*, V. Larbaud s'interroge sur les fondements de l'usage, les règles et leurs multiples exceptions et les difficultés qui en résultent pour l'usager du langage qu'est le traducteur, illustrées notamment par *Les fortunes de l'article défini*. En soulignant le « spectacle de l'instabilité et du caractère essentiellement passager des langues » [ibid. : 119], il met en relief leur variabilité, les variantes régionales et de registre également abordées dans *Tuer le cochon*, prélude à une interrogation sur les critères d'adéquation pragmatique mais aussi d'adoption des néologismes repris dans *Coming of age*, réflexion qu'il complète, dans *Balistique*, par une observation des conditions dans lesquelles un lexème (retard) vient à en remplacer un autre (retardement), autant de questions qui jalonnent directement ou indirectement la pratique de la traduction. Il aborde par ailleurs dans *L'air étranger*, ce que l'on qualifie aujourd'hui de « contact des langues », les interférences de toutes sortes auxquelles donne lieu la mise en présence de deux langues, inhérente à la traduction, question qui a pour corollaire le « purisme », sur lequel il avance « ce nationalisme étroit qui est plus dangereux pour l'essentiel de la culture que la plus rustique et la plus farouche ignorance [...] Un « beau style » ne peut sortir que d'une langue bien vivante et saine, et donc bien nourrie d'emprunts » [ibid. : 178-179], prônant de la sorte le métissage linguistique. La réflexion sur les phénomènes liés au contact des langues sert aussi d'amorce à une stylistique comparée, devenue l'une des branches de la traductologie.

Loin de passer outre toute considération linguistique, *Sous l'invocation de Saint Jérôme* apparaît bien plutôt comme une critique tantôt explicite tantôt implicite de l'utilité d'une linguistique dominante au moment de la rédaction de l'ouvrage, critique qui porte pour l'essentiel sur le goût immodéré des « dérivations-calembours et (...) étymologies calembredaines » [ibid. : 118], sur la prédilection pour l'oral, la phonétique, la phonologie, et les corpus oraux soulignant les « écarts » par rapport à la norme linguistique et, *last but not least*, la fiction d'un français, d'un anglais ou d'un castillan de demain matin, forgé de toutes pièces par l'artifice des linguistes, d'une langue stable et stabilisée, système clos sur lui-même existant 'en soi pour soi' [ibid. : 122], hors usage social contextualisé, dont le « *shut up* » lancé » à Shakespeare à travers les âges illustre, mieux que tout autre exemple, les limites. Critique d'une linguistique dominante au regard de laquelle V. Larbaud adopte une conception pragmatique du langage, fondée sur l'usage contextualisé et individualisé, néanmoins inscrit dans une société qui à son tour impose le respect des normes langagières, ce qui ne l'empêche pas par ailleurs de revendiquer pour l'écrivain-traducteur une « exception

culturelle », celle de ne pas être tenu d'écrire tel un scribe de la Troisième république, assujetti au style administratif « ce langage supposé parlé qui sert de norme au français littéraire, une lourde élégance de cuistre, voisine du « subséquemment » et du « nonobstant » attribués à la maréchaussée... » [ibid. : 154].

Objections relatives à la portée théorique de l'ouvrage

Sous l'invocation de Saint Jérôme témoigne selon M. Ballard [1999 : 231] d'une « note trop humaine, parfois même trop sensible pour en faire une œuvre purement scientifique. » Outre le fait que telle n'était pas *a priori* la visée de V. Larbaud, cette remarque amène à s'interroger sur ce qui fonde une théorie. Sans poser ouvertement la question, V. Larbaud n'y répond pas moins de façon très concrète en montrant toutes les facettes, enjeux et implications d'une pratique textuelle, d'une pratique d'écriture. Ce parti pris de description empirique voire phénoménologique, qui a depuis lors fait des émules, n'en lui en a pas moins valu le commentaire suivant :

« Mais dans le meilleur des cas, ils [les écrivains] proposent ou codifient des impressions générales, des intuitions personnelles, des inventaires d'expériences et des recettes artisanales. En rassemblant, chacun selon son gré, toute cette matière, on obtient un empirisme de la traduction, jamais négligeable, certes, mais un empirisme. » [Mounin, 1963, 12]

La place accordée aux « impressions », autrement dit au vécu, à l'expérience, discrédite aux yeux du linguiste toute portée théorique du propos, que seul un soubassement d'inspiration linguistique de préférence, gommant tout de go tant le traducteur que la pratique elle-même pour n'observer que le « produit », saurait légitimer. Si ce point de vue a la vie dure et ressurgit sporadiquement sous un habillage quel qu'il soit, modes linguistiques aidant, il est fort heureusement d'autres voix pour faire valoir, tel J. Bessière [1987 : 87], qu'il n'y a pas de mécanisme de la traduction ; que seul est dicible le travail qui la produit. Propos de nature à resituer le traducteur au cœur de la pratique, mais qui laisse en suspens la question du fondement d'une théorie de la traduction, dès lors que se trouve discréditée - à juste titre - toute démarche qui consisterait à plaquer une théorie préexistante sur une pratique. Deux questions corollaires se posent : qui a voix au chapitre ? Qui a légitimité pour théoriser ? Ou encore, d'où parle le théoricien ? Indéniablement reconnu de son vivant comme praticien, V. Larbaud l'est beaucoup moins comme théoricien, ce qui semble conforter l'idée que la pratique, fût-elle couronnée de succès, ne suffit pas à légitimer le propos, même s'il affirme, dans *El cuento de nunca acabar* [1986 : 98] :

« ... il faut lire non seulement les théoriciens proprement dits (...) mais aussi les préfaces et les notes de beaucoup de nos traducteurs, qui furent aussi des Théoriciens de la traduction. »

La question corollaire induite par la problématique de la légitimité de la théorisation est celle du genre textuel approprié, les critères formels qui fondent une réflexion théorique, question que semble anticiper V. Larbaud puisque, dans *Pour l'inauguration d'une nouvelle ligne* [ibid. : 258], il fournit une réponse, visant certes la critique, mais non moins extrapolable à ce que l'on qualifierait aujourd'hui de traductologie, proposant de renoncer à la forme littéraire, au discours et à la dissertation, manière détournée, longue et confuse de classer des faits, au profit des seuls faits et de leur classement sous une forme scientifique. Cette réflexion appellerait à son tour quelques remarques sur le style de V. Larbaud, sur son rapport ludique au langage, qui fait surgir « les diabolins idiotisme et modisme (...) et les démons faux-sens et contresens » au détour de la page [ibid. : 109], laisse affleurer emprunts, effluves d'exotisme, traces d'érudition, jeux de mots « machine à imprimer : machine à

Réprimer » et flotter d'une manière générale ironie, voire caricature, témoin le « beau fils de famille dont on fête la majorité » pour désigner l'adoption d'un néologisme. L'écriture emprunte aux procédés journalistique, captant d'entrée de jeu l'attention du lecteur sur un détail, une anecdote ou une énigme pour ouvrir sur une réflexion plus large, dans un regard quasi photographique passant de la focalisation à la vision panoramique. Ces choix stylistiques inscrivent bien évidemment l'ouvrage en marge d'une théorisation digne de ce nom et s'avèrent particulièrement propices, en ménageant le plaisir de lecture, à faire passer une réflexion dont les enjeux passent inaperçus du lecteur non averti, même avec quelques décennies de recul. Constatant que rares sont les lettrés assez sages pour se contenter de lire peu et bien [ibid. : 138-140], V. Larbaud, s'exprimant au nom de tous les écrivains, revendique de la part des critiques, non pas d'être lu, mais s'il l'est, d'être lu et relu avec soin, lucidité et attention. Occasion de faire remarquer ce qui semble avoir échappé à bon nombre de ses lecteurs, à savoir que la traduction s'inscrit, à ses yeux, dans l'ensemble considéré ici comme plus vaste, de la critique, dont elle n'est peut-être, au fond, qu'une forme « la plus humble, la plus timide, mais aussi la plus facile et la plus agréable à pratiquer. » [ibid. : 75].

Ce tour d'horizon ô combien rapide des thématiques abordées dans *Sous l'invocation de Saint Jérôme*, de même que les principales critiques formulées à son encontre nous inclinent à vouloir cautionner ces propos [ibid. : 103] :

« Et certes je quitterais la vie avec moins de regret si je pouvais être assuré d'avoir, en écrivant ce livre consacré à saint Jérôme, donné à la littérature française, un ouvrage qu'on pût un jour comparer à celui de A. Fraser Tytler, lord Woodhouselee. »

Requête qu'il nous semble opportun de traduire en un langage plus contemporain et explicite en y lisant le souhait d'être reconnu comme traductologue, reconnaissance à nos yeux d'autant plus légitime qu'il existe aujourd'hui un courant traductologique centré sur l'histoire de la traduction, dont les travaux ne mentionnent qu'incidemment le nom de V. Larbaud dans leur index.

Bibliographie

- Michel Ballard, « Valéry Larbaud, traducteur zélé, théoricien dilettante », in Jean Delisle (dir.), *Portraits de traducteurs*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, Artois Presses université, 1999, pp. 207-235.
- Antoine Berman, *L'épreuve de l'étranger*, Culture et traduction dans l'Allemagne romantique, Paris, Gallimard, Les Essais, 1984.
- Antoine Berman, *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des idées, 1995.
- Jean Bessière, « Larbaud et la fable de la traduction », in Yves-Alain Favre et Monique Kuntz, *Larbaud-Suarès*, Colloque de Cerisy-la-Salle, 3 au 10 septembre 1983, Paris, Aux amateurs de livres, 1987, pp. 81-94.
- Edmond Cary, *Les grands traducteurs français*, Genève, Librairie de l'Université Georg & C^{ie} S.A., 1963.
- Anne Chevalier, « Le Saint Jérôme de Larbaud », in Auguste Dezalay et Françoise Lioure (dir.), *Valéry Larbaud, espaces et temps de l'humanisme*, Clermont-Ferrand, Association des publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1995, pp. 105-116.
- Auguste Dezalay et Françoise Lioure (dir.), *Valéry Larbaud, Espaces et temps de l'humanisme*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, collection Littératures, 1995.

- Adrien Goetz, « Citation et traduction chez Valéry Larbaud », in Françoise Lioure (dir.), *De la traduction. Sur les chemins de Saint Jérôme*, études rassemblées par F. Lioure, Clermont-Ferrand, CRLMC, 1998, pp. 77-85.
- Valéry Larbaud, *Sous l'invocation de Saint Jérôme*, Paris, Gallimard, nrf, 1986, 1^{re} édition 1946.
- Valéry Larbaud, « De la traduction », Paris, *Cahiers de l'Herne*, Cahier Valéry Larbaud, 1992 (art. initialement publié en 1913 dans *L'Effort libre*), pp. 232-235.
- Françoise Lioure, *De la traduction. Sur les chemins de Saint Jérôme*, études rassemblées par F. Lioure, Clermont-Ferrand, CRLMC, 1998.
- Françoise Lioure, « Modernité de Valéry Larbaud », Paris, *Cahiers de l'Herne*, 1992, pp. 99-112.
- Georges Mounin, *Linguistique et traduction*, Bruxelles, Dessart et Mardaga, 1976.
- Paul Overy, « Traduction et translation dans l'oeuvre et la vie de Valéry Larbaud », in - Françoise Lioure (dir.), *De la traduction. Sur les chemins de Saint Jérôme*, études rassemblées par F. Lioure, Clermont-Ferrand, CRLMC, 1998, pp. 69-76.
- Paulette Patout, « L'évolution des idées de Valéry Larbaud sur la traduction », in colloque Valéry Larbaud tenu à Vichy du 17 au 30 juillet 1972, discours, textes consacrés à Valéry Larbaud, Paris, A.G. Nizet, 1975, pp. 195-205.
- Régis Salado, « Mieux jouir des objets de beauté », in Eliane Formentelli (dir.), *L'amour de l'autre langue, textuel*, Revue de l'UFR « Sciences des textes et documents », Paris, Université Paris 7 – Denis Diderot, n°32, 1997, pp. 79-96.
- George Steiner, *After Babel, Aspects of language and translation*, Oxford, O.U.P. 1975, traduit en français par Lucienne Lotringer, *Après Babel, une poétique du dire et de la traduction*, Paris, Albin Michel, 1978.
- Lieven Tack, « Valéry Larbaud, The translator revisited (nouveaux voyages dans le pays de la traduction) », in Françoise Lioure (dir.), *De la traduction. Sur les chemins de Saint Jérôme*, études rassemblées par F. Lioure, Clermont-Ferrand, CRLMC, 1998, pp. 53- 67.